



EN DIRECT

DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE ENEDIS



DÉCLARATION LIMINAIRE CCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

La délégation CGT souhaite attirer l'attention de chaque salarié sur 2 chiffres :

- **2,3 % : c'est le niveau de l'inflation annoncé cette année.**
Toute hausse de salaire inférieure à 2,3 % marquerait donc une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. Il est nécessaire d'en avoir conscience alors que le mouvement social du premier semestre à ENEDIS a montré l'acuité de la question salariale.
- **576 millions d'euros : c'est le résultat net d'ENEDIS pour les 6 premiers mois de l'année.**
D'excellents résultats, en croissance de 25 %, et qui dépassent les prévisions.(...)

la suite p2

L'appréciation CGT sur les sujets à l'ordre du jour

PLAN DE MOBILITÉ

Les salariés ont fermé la porte à la direction en juin. Alors, elle essaie de passer par la fenêtre. Salariés, attention, danger !

lire p3



POLITIQUE SOCIALE

Des mesures pour favoriser l'emploi des accidentés, des travailleurs handicapés... HONTEUX !

lire p4



CODE ANTICORRUPTION : LE BESOIN D'Y VOIR PLUS CLAIR



La direction nous explique qu'elle ne fait qu'appliquer la loi. Sans doute, mais cela ne l'affranchit pas de son obligation de fournir au comité central d'entreprise toutes les informations (...)

lire p3

POINTS 4 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR DU CCE

LA CGT QUITTE LA SÉANCE !
Les dossiers présentés sur la stratégie SI et CINKE-PRV sont identiques à ceux envoyés pour la séance du CCE du 5 juillet 2018.



lire p4

DÉCLARATION LIMINAIRE CCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

(suite) Mais ils ne sont que la résultante d'économies de tous ordres et de reniements sociaux qui se font sur le dos des salariés :

- moins d'emplois,
- moins de salaires,
- moins de moyens d'exploitation.

Cette manière de faire du résultat - artificielle - se traduira aussi par une moindre qualité du service rendu aux usagers, en particulier pour ceux qui vivent en dehors des grandes métropoles.



Ces résultats hypothèquent par conséquent l'avenir de l'entreprise en fragilisant notre modèle dans un seul but : augmenter immédiatement les bénéfices et dividendes.

En effet, l'argent dégagé ne servira ni à améliorer nos réseaux, ni le service rendu, ni les conditions de travail des salariés.

Ces résultats ne sont qu'une preuve supplémentaire de la voie sans issue dans laquelle nos dirigeants engagent notre entreprise. Dans cette spirale infernale, seul le court terme sert de boussole.

On le sait bien, on le voit bien, sur le plan industriel, stratégique et social, rien n'est réglé à ENEDIS, ni en passe de l'être.

Les reculades de la direction en juin sont à mettre à l'actif de la pression des salariés. Mais des correctifs sur l'emploi ou le report de remise en cause d'accords collectifs ne suffisent pas à faire une nouvelle politique.

C'est d'autant plus vrai qu'il y a une réelle volonté de reprendre d'une main ce qui a été concédé de l'autre, de refuser, dans la plupart des régions, toutes négociations. On doit y ajouter un esprit revancharde comme jamais.

Cela montre juste combien nos dirigeants sont incapables de justifier leur politique par des arguments... Cette stratégie est vouée à l'échec et nous la condamnons avec la plus grande fermeté.

Quant à la CGT, cela n'est pas la première fois qu'elle est confrontée à ce genre de situation. Nous saurons une nouvelle fois répondre à ces actes d'hostilité. La direction y voit aussi, sans doute, un moyen pour diviser le personnel et resserrer les liens autour de l'encadrement.

Aujourd'hui, seule une remise en cause globale des orientations d'ENEDIS, de ses modes actuels de fonctionnement et de management, peut nous faire sortir de l'ornière et permettre d'envisager l'avenir sereinement.

C'est bien cette prise de conscience qui explique en grande partie le niveau exceptionnel des mobilisations de la fin du premier semestre à ENEDIS.

En octobre, le pré-rapport produit par le Cabinet 3E Consultants sur le droit d'alerte initié par le CCE marquera la conclusion de cette phase nécessaire d'information qui nous aura occupés durant les douze derniers mois.

Nous allons maintenant nous attacher à démontrer qu'une autre voie est possible.

La CGT engage les salariés à ne pas rester spectateurs et attentistes.

C'est une situation très préoccupante à laquelle nous faisons face concernant l'avenir et les conditions de vie de tous les salariés, quel que soit leur métier ou position dans l'entreprise.

C'est pourquoi la bataille politique et idéologique engagée avant l'été doit se poursuivre. Les premiers acquis montrent que rien n'est perdu... Ni gagné.

C'EST POURQUOI LA CGT APPELLE LES SALARIÉS À AGIR EN SOUTIEN DE NOTRE TRAVAIL DE CONSTRUCTION D'ALTERNATIVE À LA POLITIQUE ACTUELLE D'ENEDIS. L'INTENSIFICATION DES ACTIONS MENÉES AU PREMIER SEMESTRE DOIT ÊTRE À L'ORDRE DU JOUR DES DÉBATS DANS LES UNITÉS..

Dans cette optique, la journée d'action interprofessionnelle du 9 octobre 2018 est un rendez-vous à ne pas manquer, un possible tremplin là où la reprise du mouvement de juin n'a pas encore eu lieu.

PLAN DE MOBILITÉ

Les salariés ont fermé la porte à la direction en juin. Alors, elle essaie de passer par la fenêtre.
Salariés, attention, danger !
Les sites et l'organisation du travail sont toujours dans le viseur de la direction.

La direction demande l'avis du CCE sur l'instauration d'indemnités kilométriques vélo. Pourquoi pas.

Mais on regrettera d'avoir dû attendre fin 2018 pour se préoccuper de la mise en œuvre d'une loi de 2015. Au moment où le gouvernement annonce un nouveau plan de mobilité, on aurait pu aussi espérer des mesures plus ambitieuses et qui ne concernent pas que le vélo.

Le problème est ailleurs.

Nous découvrons aujourd'hui une note RH nationale dite « *cadre de cohérence pour l'amélioration des plans de mobilité* » datant du 29 mars 2018. À propos des déplacements professionnels, nous pouvons y lire que l'objectif est « *d'optimiser les déplacements et de repenser l'organisation du travail* ». Rien de moins !

On y évoque aussi le « *plan stratégique d'occupation de la DR afin de rationaliser certains sites dont l'éloignement peut générer de nombreux déplacements professionnels mais aussi domicile – travail* » et on précise que « *chaque DR/entité pourra expérimenter toute mesure qu'elle juge en ligne avec les objectifs recherchés* » !

Voilà qui est clair. L'avenir des sites de travail de proximité et la prise de travail sur le chantier sont de nouveau potentiellement sur la table, en pleine contradiction avec le relevé de positions de la direction signé par le Président d'ENEDIS le 6 juillet, suite au conflit de juin et envoyé à tous les salariés ! Et on demande aux DR de faire la basse besogne en toute liberté !

Bref, le sujet mobilité sert de prétexte à aborder de biais d'autres sujets sans rapport mais extrêmement sensibles.

C'est le nouveau cheval de Troie de la direction pour contourner l'opposition de la CGT et des salariés.



C'est pourquoi, devant cette manœuvre déloyale, la CGT a refusé de siéger pour dénoncer le fait que ce dossier nous ait été imposé par la direction.

Bien entendu, la CFDT et la CFE-CGC se sont occupées de vous et ont validé la démarche... Ils vous expliqueront sans doute qu'il s'agissait juste des IK vélo, une grande avancée sociale et écologique qui ne pouvait se passer de leur pleine adhésion.

La vie n'est-elle pas belle ainsi ?

CODE ANTICORRUPTION : LE BESOIN D'Y VOIR PLUS CLAIR

La direction nous explique qu'elle ne fait qu'appliquer la loi.

Sans doute, mais cela ne l'affranchit pas de son obligation de fournir au comité central d'entreprise toutes les informations nécessaires pour qu'il puisse émettre un avis éclairé. En tout état de cause, le CCE ne peut se contenter d'une note sommaire et de l'appréciation du cabinet d'avocat de la Direction selon lequel le code de conduite d'ENEDIS « *répond à la plupart des exigences de...* ».

La plupart, donc pas entièrement ?



Face à la complexité de ce dossier sur le plan juridique, et à ses lourdes conséquences potentielles pour les salariés, il est apparu nécessaire d'imposer à la direction de produire tous les documents référencés dans sa note et de diligenter une expertise juridique.

C'est le sens de la résolution votée par le CCE à l'exception de la CFE-CGC qui a voté contre.

Pas besoin d'analyse ou d'expertise pour cette organisation ? Omniscience ou confiance par principe dans nos dirigeants ? D'après eux, voilà un texte qui « *va protéger les salariés et l'entreprise* ».

On verra...



POINTS 4 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR DU CCE

La CGT quitte la séance

Les dossiers présentés sur la stratégie SI et CINKE-PRV sont identiques à ceux envoyés pour la séance du CCE du 5 juillet 2018. À cette occasion, la CGT avait d'ailleurs adressé une communication aux salariés (info directe du CCE de juillet). Par exemple, dans le dossier CINKE-PRV page 14, deux paragraphes sont numérotés 4.5.1 : cette erreur était déjà présente sur le document de juillet ! Où est le travail fourni par la direction entre juillet et septembre ?

Les élus CGT ne voient pas pourquoi on devrait discuter aujourd'hui de ces sujets alors qu'aucune évolution ni réponse aux préconisations de la CGT n'ont été prises en compte. Devant ce constat d'immobilisme, la délégation CGT a décidé de ne pas siéger. Pas question de servir de faire-valoir à la Direction !

La CGT réitère une nouvelle fois sa demande d'arrêt immédiat des expérimentations avant généralisation.

CINKE-PRV : la CGT est toujours opposée au déploiement de cet outil.

La direction se gargarise. Pour elle, cet outil convient parfaitement aux techniciens et agents des CPA ! Ils sont très heureux de travailler plus, d'augmenter le nombre de kilomètres à parcourir dans leur journée, tout cela dans le but de combler les manques de moyens dans les exploitations qui ne cessent de s'accroître.

La réalité est tout autre ! Ils subissent CINKE-PRV.

En effet, le seul objet de cet outil est de réaliser des gains de productivité sur le dos des agents auxquels on imposera plus de rendement. Quant aux soi-disant « garde-fous » (le délibéré, le temps de parking, etc.), ils ne sont pas réellement mis en place, même si on peut relever quelques réglages locaux qui ont amélioré (provisoirement) la situation grâce à des mobilisations des salariés.



Pour la CGT, les activités d'exploitation et clientèle ne peuvent être standardisées et considérées comme un travail à la chaîne.

La gestion des effectifs, des équipes, des compétences, des véhicules et des matériels demande une gestion humaine et un pilotage au plus près des équipes, au sein même des BO. La multiplication d'outils informatiques ne pourra jamais remplacer cette gestion humaine des activités.

Le personnel des AI, des CPA, des acheminements, tout comme les MPRO, sont sous grande tension. Les effectifs ne collant pas à la réalité, ils pallient tous les jours les manquements de la direction par le biais de travail dissimulé !



La CGT demande donc l'abandon de CINKE-PRV et la mise en place d'un pilotage répondant aux besoins des agents.



POLITIQUE SOCIALE

Des mesures pour favoriser l'emploi des accidentés, des travailleurs handicapés... HONTEUX !

Le « Bilan 2017 et Perspectives 2018 » présenté par la direction conforte le choix fait par la CGT de ne pas signer l'accord handicap 2017-2020. Un an après, les objectifs au rabais sur le recrutement statutaire et l'alternance ne sont même pas atteints.

Les salariés concernés sauront remercier les organisations syndicales, complices de la direction, qui se sont empressées d'apposer leurs signatures sur cet accord médiocre.

Pour rappel, la CGT exigeait que l'accord 2013-2016 soit la base minimum du nouvel accord.

Quelques exemples de renoncements à cause de ces signatures :

- Perte de 120 embauches statutaires.
- Diminution de 40 % des embauches d'alternants en situation de handicap.
- Coupe drastique dans le budget, moins 7,1 millions d'euros.
- Aucune mesure de suivi et de rattrapage sur l'évolution des carrières de ces salariés.
- Absence de contrôle social sur les achats du secteur protégé.



La direction se retranche derrière de beaux discours mais elle se moque bien de la réalité vécue par les personnes concernées. Quant aux directeurs d'unités, ils n'ont aucun cas de conscience à économiser sur les budgets alloués pour remonter un peu plus de cash.